



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du Conseil du Village de Val-David

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 9 juin 2017 à la salle du conseil située au 2490, rue de l'Église à 10 h 00.

SONT PRÉSENTS

Madame la mairesse	Nicole Davidson
Madame la conseillère	Kathy Poulin (District 1)
Monsieur le conseiller	Daniel Lévesque (District 2)

SONT ABSENTS

Monsieur le conseiller	Denis Charlebois (District 3)
Madame la conseillère	Ghislaine Boisclair (District 4)
Monsieur le conseiller	Alain Tousignant (District 5)
Madame la conseillère	Manon Paquin (District 6)

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

Monsieur Bernard Généreux	Directeur général et secrétaire-trésorier
Madame Julie Cloutier	Adjointe administrative
	Service des affaires juridiques et du greffe

- 1 Ouverture de la séance et vérification du quorum
 - 1.1 Constatation du quorum et de la régularité de la séance du conseil


1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

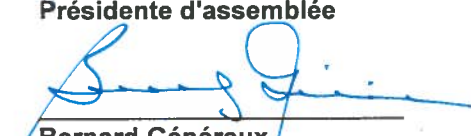
1.1 CONSTATATION DU QUORUM ET DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Les membres du conseil étaient appelés, sur convocation du directeur de la trésorerie et secrétaire-trésorier adjoint, monsieur Lucien Ouellet, signifiée tel que requis par la Loi en date du 7 juin 2017, à tenir une séance extraordinaire le vendredi 9 juin 2017 à 10 h00.

À 10 h 05, madame Nicole Davidson, mairesse et présidente d'assemblée, annonçait que vu la survenance de faits nouveaux, la tenue de la séance extraordinaire n'était pas requise et, qu'en conséquence, ladite séance était annulée, sans qu'elle n'ait été déclarée ouverte.


Nicole Davidson
Mairesse


Nicole Davidson
Présidente d'assemblée


Bernard Généreux
Directeur général et
secrétaire-trésorier